



## Conditions de participation

1. Pour être choisi, le modèle doit être original. Le prix brut et les dimensions n'ont pas d'importance.
2. Un rabais de 40 % est accordé sur la fourniture des meubles de la cuisine exposée. Un rabais expo sera calculé sur les appareils, en fonction des divers fabricants.
3. Un éventuel rabais sur le plan de travail, l'évier et les autres accessoires est à discuter avec le fournisseur.
4. Pour faire son choix, Bollschweiler Associés SA tiendra compte de l'originalité de la composition ainsi que de l'ordre d'arrivée des demandes. Tout recours contre cette décision est exclu.
5. Les propositions non retenues pourront éventuellement être exposées lors du prochain renouvellement (environ 6 mois), toujours en accord avec le point n°4.
6. Bollschweiler Associés SA conserve la propriété de tous ses projets, même ceux non réalisés.